



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Coronavirus : le Forem adapte ses prestations

Soucieux de se conformer aux mesures prises par le Centre national de Crise et le Gouvernement wallon, le Forem adapte ses prestations pour limiter la propagation du coronavirus. À partir de ce lundi 16 mars, tous les sites du Forem, y compris les centres de formation, seront inaccessibles aux demandeurs d'emploi et ce, jusqu'au 3 avril. Néanmoins, des rendez-vous peuvent être organisés.

Vu le nombre de personnes qui fréquentent chaque jour les installations du Forem, celui-ci se doit de suivre les recommandations émises par le Centre national de Crise. Depuis le début de la crise du coronavirus, les règles et les recommandations en matière d'hygiène ont été renforcées afin de limiter le risque de contamination pour les agents du Forem et les demandeurs d'emploi.

À l'issue de l'annonce des nouvelles recommandations de la part du Centre national de Crise, le Comité de Direction du Forem a organisé, dès ce vendredi matin, des réunions avec les organisations syndicales et les équipes managériales. Il ressort de ces réunions que :

- **Les sites du Forem sont désormais uniquement accessibles sur rendez-vous.** Les demandeurs d'emploi convoqués pour un accompagnement ou un contrôle verront leur rendez-vous reporté. Toutefois, les conseillers et les évaluateurs pourraient encore recevoir les demandeurs d'emploi sur rendez-vous, si celui-ci est strictement nécessaire (notamment pour l'ouverture/maintien des droits).
- **Les formations qui doivent se donner en présentiel sont suspendues** jusqu'au 3 avril. Les autres se donneront via les canaux à distance.

Le Forem reste accessible via ses canaux de communication à distance

Le personnel du Forem continue à assurer ses prestations, mais selon des modes organisationnels adaptés. Le Forem conseille aux demandeurs d'emploi de privilégier les différents canaux de communication à distance (le mail, le téléphone et l'espace personnel). Il en va de même pour les entreprises clientes du Forem.

Le Forem encourage les demandeurs d'emploi qui n'ont pas encore de conseiller à consulter son site internet et les multiples outils d'aide à la recherche à l'emploi qu'il propose. Si des questions restent en suspens, ils peuvent également contacter le Forem via le call center (0800/93.947) ou les réseaux sociaux.